



# Violences conjugales et addictions : un lien à interroger

Mémoire présenté pour l'obtention du Master II *Intervention et Développement Social* – 2024/2025  
Auteurice : Laura MOGNET - Dirigé par : Laurence DREYFUSS, maîtresse de conférences

Suite à une étude réalisée à Béziers en 2018 indiquant que pour les 86% des procédures de violences conjugales portées en justice, l'auteur était sous l'emprise de l'alcool et/ou de stupéfiants, le groupe de travail Consommation/violence de l'OVFF 34 a souhaité lancer des travaux qui viendraient enrichir ces constats. Deux

## Contexte

structures se sont engagées pour accueillir des étudiant.e.s du Master IDS sur une problématique de recherche commune (voir la fiche synthèse du mémoire de Gabriel Cascaro). **Ici, l'auteurice a souhaité étudier plus précisément la manière dont les violences conjugales et les addictions interagissent et l'influence de ce lien dans la prise en charge et l'accompagnement des femmes victimes.** Une étude des comportements addictifs au prisme du genre permet d'asseoir théoriquement l'analyse de l'auteurice : les causes et les conséquences de développement de comportements toxicomanes divergent selon le genre de la personne concernée. Les conduites addictives interagissent avec d'autres facteurs de vulnérabilité (précarité, psychologique) et les représentations sociales genrées, leur conférant un caractère spécifique quand elles touchent les femmes.

## Résumé des travaux

Laura Mognet a réalisé un stage au sein d'un centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), dans une Unité de Traitement de Toxicodépendant (UTTD) de Montpellier. Combinant cette immersion à des observations, questionnaires et entretiens semi-directifs, **l'auteurice a mis en place une démarche d'intermédiation** (prise en compte des différents points de vue) pour mieux appréhender la complexité du sujet. Elle en retient les points saillants suivants :

- Les victimes identifient clairement un lien causal entre prise de substance par leur agresseur et montée de la violence, là où les professionnel·les préfèrent une analyse pluri-factorielle de la violence,
- Les professionnel·les sont en difficultés pour répondre à l'urgence des situations dans lesquelles se trouvent les femmes,
- La sectorisation de la prise en charge empêche une approche croisée de l'accompagnement : les femmes victimes de violences touchées par des addictions éprouvent une auto-culpabilisation renforcée par les politiques publiques actuelles répressives à l'égard de la consommation de drogue,
- La recherche met en lumière la nécessité d'une approche individualisée de l'accompagnement, les violences n'ayant pas les mêmes conséquences sur la consommation pour l'ensemble des femmes victimes. Un accompagnement personnalisé prenant en compte les spécificités de chacune est plus pertinent.
- Toutes les personnes concernées par des violences et des addictions n'ont pas les mêmes attentes et besoins, tant pour elles-mêmes qu'envers leur conjoint violent.

Laura Mognet a fait le choix d'inscrire son travail dans **une démarche d'intermédiation**. Il s'agit d'interroger l'ensemble des points de vue sur le sujet des violences conjugales et des addictions. Elle recommande cette approche à l'ensemble des échelons de la prise en charge pour appréhender les personnes accompagnées dans leur globalité. De même, à l'échelle des institutions et des politiques publiques, l'intermédiation permet de sortir d'une logique de silo et de travailler la coordination entre acteurs.

## Recommandations d'actions

Le principal enjeu est d'aboutir à des **prises en charge globales et transversales** pour répondre à l'ensemble des problématiques des femmes victimes de violences, y compris celle des addictions. Cela implique de :

- **changer le regard tant sur les addictions que sur les violences** et de **former les professionnel·les** notamment pour favoriser la coopération entre secteurs et défaire les préjugés et adapter les politiques publiques dans une logique d'accompagnement moins répressive,
- **développer les modèles de réduction des risques** pour décloisonner les pratiques d'accompagnement et lutter contre l'invisibilisation des publics féminins,
- **développer des interventions en intermédiation** pour favoriser la compréhension mutuelle des besoins et faciliter les prises en charge des femmes victimes de violences et confrontées à des conduites addictives.